



Comment savoir si mon ex n'a pas eu d'enfant

Par **Cassy42**, le 20/11/2012 à 14:30

Bonjour,

Mon ex copine était enceinte lors de notre séparation, je sais que la grossesse n'a pas été achevée. Mais voilà ma copine actuelle veut absolument une preuve concrète qu'il n'y a rien eut et que je n'ai pas d'enfant. Y'aurait-il un moyen de savoir si mon ex copine à eu ou non un enfant par une quelconque solution ? Je n'ai pas moyen de la recontacter et ma copine veut une preuve réelle et non basé sur la parole ? Je suis dans l'impasse

Merci d'avance,
Cordialement,

Par **amajuris**, le 20/11/2012 à 14:40

bjr,
si vous n'avez fait aucune reconnaissance de paternité, vous n'avez pas d'enfant.
vous pouvez demander auprès le l'état civil de la mairie de votre lieu de naissance.
mais rien n'interdit qu'à l'avenir une de vos ex vous assigne en reconnaissance de paternité.
cdt

Par **Cassy42**, le 20/11/2012 à 14:43

Le souci s'est que ma copine veut être sur qu'aucun enfants viennent demandé sa paternité dans quelques années. Personnellement je le sais bien mais elle veut rien entendre.

Merci